

SOMMAIRE

| SOCIÉTÉ

- 4 Quel horizon pour les politiques de jeunesse ?
- 5 INRP : la recherche pédagogique en danger

| LA JPA

- 6 Les parrains de la Campagne JPA et la Route du Rhum 2010
- 7 Le handicap dans les accueils collectifs de mineurs
- 8 La JPA et le débat sur les rythmes scolaires
- 9 Appel à la suppression des notes, Afev
- 10 Additionnons nos différences avec l'APAJH
- 29 Publications du réseau de La JPA
- 30 Parole à Joël Derrien, président de la Fédération générale des PEP

| DOSSIER 11-28

LA PAUSE MÉRIDIANNE
TEMPS PÉRISCOLAIRE... OUI MAIS ÉDUCATIF !

- 12-13 Inclure la pause méridienne dans un projet éducatif
- 13-16 Comprendre
- 17-19 Voir
- 20-24 Le jeu des acteurs
- 25-27 Débat

| INFOS RÉGLEMENTAIRES

- 31 Le contrat de service civique
- 32 Des formations spécifiques à l'accueil périscolaire

| PARTENAIRES

- 33 Projet pour l'éducation à Haïti, Solidarité laïque
- 34 Espoir et marginalisation de l'éducation nouvelle à l'École, Pajep
- 35 Réforme des collectivités : danger pour les associations, Cnajep
- 36 L'ado, ses pairs et ses parents, École des parents et des éducateurs
- 37 « Un sursaut de la communauté internationale ! », Campagne mondiale de l'éducation

| TRIBUNE LIBRE

- 38 Qui sont les jeunes de rue ? par Thomas Sauvadet, sociologue



© Jean Ber

Deux ministères
en un : progrès
ou régression ?

Le ministère de la Jeunesse et celui de l'Éducation nationale ont été regroupés. Doit-on en craindre les conséquences ou doit-on s'en réjouir ?

Il paraît difficile de répondre aujourd'hui. Tout dépendra des raisons qui ont conduit à ce choix et des orientations données. Si la politique en direction de la jeunesse est portée à travers le prisme exclusif de l'école, ce regroupement conduira à une régression éducative. En revanche, si cette politique est menée au travers de deux axes, celui de l'école et celui de la jeunesse et des temps péri et extrascolaires, dans le respect des spécificités de l'un et de l'autre, alors les conditions seront favorables pour plus de cohérence et de globalité.

L'espace éducatif est large autour des enfants et des jeunes. Il comprend l'école, la famille et les loisirs. L'école est le lieu essentiel des apprentissages et des approfondissements, et son rôle est irremplaçable et déterminant. C'est pourquoi la qualité de l'école publique est toujours à renforcer, pour permettre la réussite scolaire de tous et le fonctionnement de « l'ascenseur social ». Elle est également le lieu des transmissions des valeurs essentielles qui fondent notre République : laïcité, solidarité, liberté, respect de l'autre...

La famille a son propre rôle à jouer, d'accompagnement, de suivi, de mise en situation de chacun de ses enfants, afin qu'ils soient en capacité de choisir leur orientation, leur philosophie...

Les loisirs, et spécialement les loisirs éducatifs, sont un autre temps de l'éducation des enfants et des jeunes. Ce temps possède des spécificités différentes de l'école dans un contexte de temps libre. Au contact d'autres jeunes et adultes, l'enfant développe des capacités d'autonomie et de vie en société. Tout ne peut être, et ne doit être, scolarisé. Entre ces différents temps éducatifs, la cohérence est déterminante. Si elle existe, l'enfant se trouve dans les conditions d'un développement harmonieux. Sinon, il est déchiré entre des intérêts contradictoires qui compromettent son avenir.

La Jeunesse au plein air, regroupement d'éducateurs, fonde son action sur cette cohérence éducative globale, notamment autour des vacances et des loisirs éducatifs dans le respect des rythmes de vie des jeunes. La JPA veillera, avec détermination, à ce que cette préoccupation anime également la volonté politique de ce nouveau ministère.

Jacques Henrard
Secrétaire général de La JPA
Paris, le 15 décembre 2010

Meilleure Joie
Jean 2011



La JPA, réseau laïque de 45 organisations pour des vacances et des loisirs éducatifs. Association éducative complémentaire de l'enseignement public. Visitez notre site Internet : www.jpa.asso.fr